## **Synthèse**

En 2020, les femmes représentent 51,2 % des 5,6 millions d'habitants du Grand Est, soit 138 000 femmes de plus que d'hommes. Les jeunes de moins de 30 ans sont plus souvent des hommes (51 %), tandis que les femmes sont plus nombreuses parmi les seniors de 75 ans et plus (62 %) en raison d'une espérance de vie à la naissance plus élevée : 83,9 ans pour les femmes, soit 5,6 ans de plus que celle des hommes en 2020. Cet écart s'est significativement réduit ces dernières années : il était de 7,3 ans en 2000. Dans le Bas-Rhin femmes et hommes vivent plus longtemps et l'écart d'espérance de vie entre les deux sexes est plus réduit (moins de cinq ans) que dans les autres départements de la région. À l'opposé, l'espérance de vie à la naissance pour les deux sexes est plus faible dans les départements les plus ruraux, tout particulièrement dans les Ardennes, où elle n'est que de 83,0 ans pour les femmes.

En 2020, l'âge moyen des mères à l'accouchement est de 30,4 ans dans le Grand Est, un âge proche du niveau national (30,8 ans). Les femmes accouchent à un âge plus avancé qu'il y a vingt ans (1,6 ans de plus), un recul comparable à celui observé en France. L'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) s'établit à 1,6 enfant par femme, soit un niveau plus faible qu'au plan national (1,8). C'est dans les Ardennes et dans l'Aube, que l'ICF est le plus élevé, à un niveau très proche de la moyenne nationale, tandis qu'il est le plus bas en Meurthe-et-Moselle (1,5).

Les femmes vivent plus souvent que les hommes avec des enfants. Ainsi, parmi les 35-49 ans, trois femmes sur quatre vivent avec un ou plusieurs enfants, alors que seuls deux hommes sur trois sont dans cette situation. La différence est la plus sensible dans les familles monoparentales, qui représentent près d'un quart de l'ensemble des familles. La monoparentalité concerne en effet essentiellement les femmes. En 2020, dans la région, 9 % des femmes de 25 à 34 ans et 16 % de celles âgées de 35 à 49 ans vivent sans conjoint avec un ou plusieurs enfants, contre respectivement 1 % et 4 % des hommes.

Les jeunes femmes quittent le foyer de leurs parents plus tôt que les hommes. En 2020, dans le Grand Est, chez les 20-24 ans, quatre femmes sur dix résident au domicile parental, contre plus d'un homme sur deux. La vie en couple est plus fréquente pour les jeunes femmes que pour les hommes.

Entre 25 et 29 ans, deux tiers des femmes déclarent vivre en couple, contre 45 % des hommes.

Entre 25 et 49 ans, la part des femmes vivant seules est nettement inférieure à celle des hommes. Si, entre 50 et 64 ans, les proportions s'équilibrent, la situation s'inverse après 65 ans. Du fait du veuvage, les femmes vivent alors plus souvent seules que les hommes. Cette situation est plus fréquente à mesure que les femmes sont plus âgées. Plus d'une femme sur deux vit seule après 85 ans, un âge à partir duquel l'hébergement en institution progresse rapidement.

En 2021, 15,1 % de la population de la région vit sous le seuil de pauvreté, ce qui est comparable à la moyenne nationale (14,9 %). Les départements des Ardennes et de l'Aube sont les plus touchés (respectivement 19,4 % et 16,9 %). Les plus exposées à la pauvreté sont les familles monoparentales, dont le parent est très souvent une femme. Ainsi 35,0 % des femmes qui assurent seules la garde des enfants, vivent sous le seuil de pauvreté dans le Grand Est, davantage qu'en France métropolitaine (31,9 %). Leur niveau de vie médian est sensiblement plus bas que celui du reste de la population : 16 600 euros annuels par unité de consommation contre 22 960.

La pratique sportive avec une licence dans une fédération est moins répandue chez les femmes que chez les hommes. Elles ne représentent qu'un tiers des licenciés en 2022, mais plus de 80 % des licences d'équitation et de gymnastique.

Les femmes sont également davantage à l'écart de la vie publique. L'obligation d'avoir des listes paritaires ne concernant que les communes de plus de 1 000 habitants, les conseils municipaux ne sont composés que de 38 % de femmes dans la région. Elles sont encore davantage éloignées des plus hautes fonctions municipales, avec seulement 18 % de femmes maires.

Les femmes ont des scolarités sensiblement différentes de celles des hommes. En classe de terminale, elles sont majoritaires dans les filières générale et technologique (56 % et 51 %) et sont par contre beaucoup moins nombreuses dans les lycées professionnels (43 %). Elles s'orientent également différemment au sein de ces trois filières. En terminale générale, elles sont trois fois plus nombreuses que les hommes dans les spécialités

littéraires et artistiques, tandis qu'elles représentent à peine plus d'un élève sur dix dans les sciences du numérique et de l'ingénieur. Elles sont également minoritaires dans les spécialités mathématiques et physique. En terminale technologique, les femmes choisissent davantage les séries liées à la santé et au social, ou au design et aux arts appliqués, où elles sont cinq fois plus nombreuses. À l'inverse, elles délaissent la série industrie et développement durable (moins d'un élève sur dix). Les choix sont encore plus clivés dans la filière professionnelle, où les spécialités coiffure, esthétique et autres soins sont presque exclusivement féminines, tandis que celles liées à l'énergie, au génie climatique ou à l'électricité et à l'électronique sont quasiment désertées par les femmes.

À la sortie du système scolaire, les femmes ont des diplômes plus élevés que les hommes. Parmi les 15-24 ans, 64 % des femmes de la région ont au moins le baccalauréat, un brevet pro ou équivalent, soit 10 points de plus que les hommes. La différence reste sensible par la suite, avec davantage de femmes diplômées du supérieur : l'écart le plus important concerne les 25-34 ans, où près d'une femme sur deux est diplômée du supérieur, alors que moins de quatre hommes sur dix le sont.

Malgré leur niveau de diplôme supérieur, la situation des femmes est plus défavorable que celle des hommes sur le marché du travail : 71 % d'entre elles sont actives et 61 % ont un emploi, contre respectivement 77 % et 68 % pour les hommes. Le taux d'emploi des femmes est sensiblement plus faible que celui des hommes à tous les âges, avec un écart particulièrement prononcé entre 25 et 49 ans : 7,7 points dans le Grand Est pour 7,3 points au plan national. Lorsqu'elles ont un emploi, 20 % sont à temps partiel, alors que cette proportion ne dépasse pas 4 % chez les hommes du même âge.

Pour les 25-49 ans, avoir des enfants n'a pas les mêmes conséquences en termes d'emploi selon qu'on est une femme ou un homme. Les hommes ayant des enfants, quel que soit leur nombre, sont plus fréquemment en emploi (85 % ou plus) que ceux qui n'en ont pas (77 %). Leur recours au temps partiel reste très faible pour toutes les compositions familiales. Au contraire, les femmes avec enfants sont deux fois plus souvent à temps partiel que celles sans enfants. La part des femmes à temps complet diminue avec le nombre d'enfants : seules 56 % des mères de trois enfants ou plus sont en emploi, et 23 % à temps partiel (contre respectivement 85 % et 4 % pour les hommes).

Les femmes exercent des métiers moins variés que les hommes. Dans le Grand Est, en 2020, 24 % d'entre elles occupent un emploi d'agent d'entretien, d'enseignante, d'aide soignante ou de vendeuse, une part supérieure de deux points à la moyenne nationale. Certaines familles professionnelles sont quasiment exclusivement féminines (assistantes maternelles, aides à domicile et aides ménagères) tandis que les femmes n'occupent que très marginalement les nombreuses professions du bâtiment.

En 2021, les femmes travaillant dans le Grand Est gagnent moins que les hommes. À temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des femmes est 16,4 % plus faible : il atteint 24 400 € contre 29 200 € chez les hommes. Cela provient d'une moindre proportion de femmes dans les catégories sociales les mieux rémunérées, avec seulement 12 % de femmes pour 17 % d'hommes parmi les cadres. Les femmes sont en outre moins bien rémunérées à catégorie sociale identique. Lorsqu'elles sont cadres, les femmes perçoivent 8 200 € de moins que les hommes. Les écarts salariaux augmentent également avec l'âge. Entre 25 et 34 ans, l'écart de rémunération est de 2 500 € contre 7 700 € entre 50 et 64 ans.